



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

IUT

Question écrite n° 107770

## Texte de la question

M. Jean-Luc Préel \* attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des instituts universitaires de technologie (IUT) qui semble se dégrader. Le ministère calcule une dotation globale de fonctionnement (DGF) théorique correspondant à un fonctionnement normal des IUT. La DGF réellement versée ne représente qu'un pourcentage de ce calcul. En 2003, le ministère s'était engagé sur un taux minimum de 0,89. Malgré cet engagement, le taux de couverture de la DGF est en baisse constante depuis 2002. Or les IUT sont reconnus comme l'interface la plus élaborée entre l'université et les milieux professionnels. Selon un sondage IFOP de janvier 2003, fait auprès des entrepreneurs, ce sont les IUT qui préparent le mieux les étudiants à la vie professionnelle. Dans le cadre du rapprochement université-emploi, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour donner aux IUT les moyens de réussir cette mission.

## Texte de la réponse

Depuis trois ans, un effort tout particulier a été réalisé pour augmenter les moyens de fonctionnement des instituts universitaires de technologie (IUT). Ainsi, la dotation globale de fonctionnement de ces établissements a progressé de 6,8 MEUR, soit une augmentation de plus de 5 %. Par ailleurs, chaque année les dotations des IUT sont revalorisées en cours d'exercice pour tenir compte de l'évolution des effectifs ou de l'ouverture de nouveaux départements. À ce titre, un complément de plus de 1 MEUR a été accordé aux IUT au cours de l'année 2006 au bénéfice de certains établissements. Ces moyens budgétaires supplémentaires se sont aussi accompagnés de créations d'emplois. Ainsi, dans le cadre de la répartition des moyens 2006, cent cinquante-sept emplois supplémentaires ont été implantés en IUT : cent vingt et un au titre des structures existantes (soixante-dix enseignants-chercheurs et cinquante et un IATOS) et trente-six au titre de l'ouverture de dix nouveaux départements (vingt et un enseignants-chercheurs et quinze IATOS). Au total, les IUT ont reçu 138,48 MEUR et disposent de 10 119 emplois d'enseignants et 4 406 emplois d'IATOS.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Préel](#)

**Circonscription :** Vendée (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107770

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 2006, page 10973

**Réponse publiée le :** 9 janvier 2007, page 305